

Lettre patente
 Pour la fabrication des
 doubles tournois

Du 18. x^{bre} 1548.

Philippes par la grace de
 Dieu Roy de France a nous amés
 les généraux maîtres de nos
 monnoyes Salut en consideration
 de ce que nous pourrions avoir a
 faire pour cause de nos guerres
 & pour la deffension de notre Royaume
 en delibération a notre conseil —
 Vous mandons que tantost & sans
 delay vous fassiez ouvrir &
 monnoyer par toutes nos monnoyes
 doubles de deux tournois la
 piece sur le Com & forme de ceux

que nous faire apres, et sur
le pied de monoye trente deuxieme
de tel poids et tel Course et a
telle difference comme bon vous
semblera a profit de nous et
de notre peuple, et a l'advancement
de nos ditz monnoies et va l'ours
que vous donnera a tous les
ouvriers et monnoyers ouvrier
en nos monnoies et tel ouvrage
et monnoyage. La l'aire et l'aire
d'ouvrage comme bon vous
semblera selon le privilege
et l'ordonnance de nos
monnoies, et faire vous en tout
une d'argent en billon six
Livers. Les ditz ceux qui
seront leur aloy, et l'aire
vous donnera pour et autorite
Donne a Angers ce jour le
Dix huitieme jour de Decembre
L'annee grace mil trois cent

quarente huit. Pour notre sel
gram, ainsi que Paul Serp
P. Blancher.